

PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Politiques Interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de FLEURBAIX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

AUTORISATION D'EXPLOITER UNE PLATEFORME
DE PREPARATION ET DE STOCKAGE DE BIOMASSE (BOIS)
PAR L'ENTREPRISE DELESTREZ
PETITIONNAIRE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 12 novembre 2014, une enquête publique est ouverte pendant 32 jours à partir du 8 décembre 2014, sur la demande d'autorisation d'exploiter une plateforme de préparation et de stockage de biomasse (bois) sur le territoire de la commune de FLEURBAIX.

M. Denis DELESTREZ est chargé du suivi du dossier de l'Entreprise DELESTREZ à FLEURBAIX - Tél : 06.11.60.08.38.

Un dossier relatif à ce projet est déposé en mairie de FLEURBAIX, siège de l'enquête et dans les communes du périmètre d'affichage AUBERS – FROMELLES – LAVENTIE et SAILLY-SUR-LA-LYS.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de FLEURBAIX du 8 décembre 2014 au 8 janvier 2015 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de FLEURBAIX ou les formuler à M. Pierre BAJEUX, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 8 décembre 2014 de 14 h à 18 h ;
- le mardi 16 décembre 2014 de 14 h à 18 h ;
- le vendredi 26 décembre 2014 de 9 h à 12 h ;
- le mercredi 31 décembre 2014 de 9 h à 12 h ;
- le jeudi 8 janvier 2015 de 9 h à 12 h.

M. Daniel FRANCHOMME est désigné commissaire enquêteur suppléant pour cette même enquête publique.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de FLEURBAIX et dans les mairies du périmètre d'affichage AUBERS – FROMELLES – LAVENTIE et SAILLY-SUR-LA-LYS.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais (Publication/Consultation du Public) les informations relatives à ce projet.